



Pour publication immédiate  
N° 08-16-17

**Gatineau, le 30 juin 2017** – Voici les sujets traités par mesdames et messieurs les commissaires lors de leur séance régulière du 29 juin 2017.

### **Motions de félicitations**

Le conseil des commissaires a transmis des félicitations à :

- Mme Mélanie Mercier pour sa nomination en tant que directrice à l'école Le Petit Prince;
- Mme Marie-Ève Théberge pour sa nomination en tant que directrice à l'école des Belles-Rives;
- Mme Nathalie Thibault pour sa nomination en tant que directrice à l'école Carle;
- Mme Nathalie Barbe pour sa nomination en tant que directrice à l'école de la Traversée;
- Mme Lyne Normand pour sa nomination en tant que directrice au Service des ressources informatiques, clientèle et transport;
- Mme Mélanie Charrette pour sa nomination en tant que directrice adjointe à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau;
- Mme Natalie Bertrand pour sa nomination en tant que directrice à l'école du Nouveau-Monde.

### **Organigramme 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs**

Les membres du conseil des commissaires ont adopté le nouvel organigramme de la Commission scolaire des Draveurs dont l'entrée en vigueur sera le 7 août 2017. Celui-ci prévoit les niveaux hiérarchiques chez les gestionnaires des unités administratives de la commission scolaire.

# NOUVELLES DU CONSEIL

---

Page 2

## **Nomination de la directrice générale adjointe temporaire**

Les élus ont approuvé la nomination de madame Julie Legault à titre de directrice générale adjointe temporaire pour l'année scolaire 2017-2018.

## **Amendement à la résolution portant sur la nomination au poste de directrice générale ou de directeur général de la Commission scolaire des Draveurs**

Les commissaires ont autorisé l'amendement de la résolution C131-1705 en précisant que le mandat confié à madame Manon Dufour sera d'une durée de 4 ans.

## **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Draveurs 2017-2020**

Le conseil des commissaires a approuvé le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Draveurs 2017-2020. Une copie de ce plan sera transmise au comité de parents, à la MRC des Collines de l'Outaouais, à la Ville de Gatineau ainsi qu'aux municipalités de Cantley, Denholm et de Val-des-Monts.

## **Acte d'établissement 2017-2018 pour chacun des établissements**

Les élus ont accepté que la Commission scolaire des Draveurs délivre à chaque établissement inclus au plan triennal 2017-2020, un acte d'établissement valide du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018.

## **Délimitation des circonscriptions électorales du territoire de la Commission scolaire des Draveurs**

Étant donné qu'aucun électeur ne s'est opposé au projet de division du territoire de la Commission scolaire des Draveurs suite à la publication de l'avis, les commissaires ont autorisé la division du territoire en 10 circonscriptions électorales.

## **Actualisation du règlement 49-01-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires »**

Suite à une consultation auprès du comité de parents et de l'AQCS, les membres du conseil ont adopté le règlement 49-01-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires ».

# NOUVELLES DU CONSEIL

---

## Adjudication de contrats

Les commissaires ont accepté les soumissions de firme suite aux appels d'offres, aux ouvertures de soumissions et à l'analyse de conformité. Ils ont accepté les contrats suivants :

- La firme **Service Informatique D.L. Inc.**, située au 149, boulevard Desjardins, Maniwaki, Québec, J9E 2V9 au montant de **100 569,00 \$**, excluant les taxes pour les fournitures et services pour l'acquisition de quatre commutateurs FiberChannel incluant une garantie de 5 ans sur les appareils ainsi que le support et services;
- La firme **Clarion Medical Technologies Inc.**, située au 125 Fleming Drive, Cambridge, Ontario, N1T 2B8 au montant de **107 500,00 \$**, excluant les taxes, pour l'achat d'appareils de photoépilation;
- La firme **Couvreur Rolland Boudreault**, située au 660, rue Auguste-Mondoux, local 4, Gatineau, Québec, J9J 3K3 au montant de **677 555,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de la toiture à l'école du Vallon.

## Transport scolaire – Dérogations sécuritaires pour l'année 2017-2018

Suite à l'analyse effectuée par le Service des ressources informatiques, clientèle et transport afin d'évaluer si certains élèves peuvent effectuer de façon plus sécuritaire le trajet entre le lieu de résidence et l'établissement scolaire, les commissaires ont approuvé la liste des dérogations recommandées pour l'année scolaire 2017-2018.

## Radiation de comptes de taxe scolaire

Les élus ont procédé à la radiation des sommes à percevoir sur des comptes inactifs qui se réfèrent à l'exercice 2014-2015, composée de 79 039,65 \$ en capital ainsi que des frais et des intérêts s'y rattachant, puisque la commission scolaire ne retirerait aucun bénéfice d'une vente de ces propriétés sous le contrôle de la justice vu la valeur de ces soldes.

## Adoption du taux de taxe 2017-2018

Le conseil des commissaires a approuvé le taux de la taxe scolaire fixé à 0,33485, sous réserve de l'adoption du Règlement sur le produit maximal de la taxe par le conseil des ministres, pour l'exercice 2017-2018, pour les municipalités de Gatineau, Val-des-Monts, Cantley et Denholm. Une copie de cette résolution sera acheminée au Premier ministre Philippe Couillard, au ministre Sébastien Proulx, à la ministre Stéphanie Vallée, au ministre Carlos J. Laitão, à la députation régionale de l'Outaouais, aux présidences des commissions scolaires de l'Outaouais, à l'ensemble des conseils d'établissement de la Commission scolaire des Draveurs et une lettre explicative sera jointe aux comptes de taxes 2017-2018 des citoyens scolaires.

# NOUVELLES DU CONSEIL

---

Page 4

## Adoption du budget 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs

Les commissaires ont adopté le budget pour l'exercice 2017-2018. Il sera transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sous réserve de l'adoption des règles budgétaires et du Règlement sur le produit maximal de la taxe par le conseil des ministres.

## Motions de félicitations

Le conseil a transmis des félicitations à :

- M. Pascal Bonneville pour sa participation à la 9<sup>e</sup> édition du Grand défi Pierre Lavoie. M. Bonneville a fièrement représenté la Commission scolaire des Draveurs dans le cadre de cet événement d'envergure qui consiste à parcourir une distance de 1 000 kilomètres à vélo entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Montréal;
- Alexane Valence, élève de deuxième secondaire en concentration danse à la Polyvalente Nicolas-Gatineau, pour avoir remporté le premier prix lors de la grande finale régionale de la dictée P.G.L. 2017 de première et deuxième années du secondaire;
- Tous les membres du personnel du Centre d'éducation des adultes des Draveurs ainsi que tous les élèves qui ont participé à la confection du recueil *Pas de gêne, pas de honte, seulement de la fierté à persévérer*;
- M. Bernard Dufourd pour l'ensemble de son œuvre à la barre de la Commission scolaire des Draveurs. En dépit des multiples vagues de compressions budgétaires imposées par le ministère, il a réussi à accroître les taux de réussite des élèves. De plus, il est à l'origine d'une nouvelle forme de gouvernance axée notamment sur les communautés d'apprentissage professionnelles ainsi que les communautés d'analyse de pratiques.

– 30 –

Source : Mme France Grandmont  
Chef de secrétariat  
Tél. : 819 663-9221, poste 11102  
Courriel : [dg@csdraveurs.qc.ca](mailto:dg@csdraveurs.qc.ca)